

DOSSIER INSCRIPTIONS

31^{ème} Championnat National de Tir à l'arc



Révéler la passion qui vous anime.

Emetteur : Alexandre DRUAULT
Destinataire : Associations pratiquant le Tir à l'arc
Copies : Patrick LAURENDEAU, Commission Nationale de Tir à l'arc, Arbitres
Date : mars 2022
Objet : 31^{ème} Championnat National de tir à l'arc – VILLEREVERSURE 2 et 3 juillet 2022

Cher(e) Ami(e),

Nous avons donc le plaisir de vous adresser le dossier du Championnat National de TIR à l'ARC.

- Questionnaires Techniques

Coordonnées pour l'envoi des documents :

FSCF à l'attention de Pauline TARDIVEAU, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS Tél. 01 43 38 65 70
pauline.tardiveau@fscf.asso.fr

1. Les **feuilles d'engagements définitives** qui devront être dûment remplies. La période d'inscription est fixée du **1^{er} mai au 31 mai 2022 (à l'exception des équipes)**. **Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de cette période**. Elles devront être accompagnées de la part fédérale des droits d'inscriptions (chèque à l'ordre de la FSCF) correspondants, ainsi que **les justificatifs de participation au CNH, à un Championnat Départemental ou à un Championnat Régional** (cf. le nouveau RESC CNE – Septembre 2019 – ci-joint). **Une copie des inscriptions est à adresser par mail au référent CNE de la commission : fscf.tiralarc.cne@gmail.com**
2. **Le document « Aide aux Associations »** à remplir et à renvoyer **avant le 31 mai 2022** (en même temps que les inscriptions définitives) avec le Relevé d'Identité Bancaire de l'association. Sans ce document, vous ne pourrez prétendre à une aide financière de la Fédération pour votre déplacement (voir les conditions sur le formulaire). Les kilométrages et le nombre d'archers seront indiqués par la fédération (suivant Mappy ou ViaMichelin et suivant les archers figurant sur le palmarès). **Cette aide ne concerne que les jeunes.**

- Questionnaires Administratifs

Les questionnaires sont à renvoyer à l'organisateur en respectant les dates limites :

ESPERANCE REVERMONTAISE, 24 allée de la petite Reyssouze 01000 BOURG EN BRESSE
Tél. 06 64 33 03 68
er.federal2022.fscf@gmail.com

Les formulaires peuvent être remplis directement sur votre ordinateur. Il suffit ensuite d'imprimer via PDF Creator (pour créer un fichier PDF) uniquement la page concernée (n'envoyer pas systématiquement tout le dossier) et l'envoyer aux destinataires voulus par mail.

PDF Creator est un outil gratuit permettant de créer des fichiers PDF très simplement à partir de n'importe quelle application dotée de fonctions d'impression.

Il suffit de faire une recherche sur internet, le télécharger puis l'installer.

Ou sinon il vous suffit de cliquer [ICI](#) pour accéder au téléchargement automatique du logiciel à installer.

Nous tenons, comme les organisateurs, au strict respect des horaires et en l'occurrence pour la cérémonie d'ouverture, la présentation des associations et la cérémonie de clôture (respect des horaires mais également participation de tous).

Quelques rappels ou renseignements importants :



- Le chèque, libellé à l'ordre de la FSCF, doit accompagner le formulaire d'engagement. Bien vérifier que le montant correspond exactement au nombre de binômes engagés.
- Les dates de naissance pour les catégories doivent être conformes à celles réactualisées.
- Remplaçants : voir règlement pour les nouvelles dispositions concernant le remplacement des archers.
- Nous insistons sur le fait que les dossiers incomplets, illisibles ou adressés hors délais feront l'objet d'un retour systématique. **Le non envoi par mail des inscriptions au responsable national constitue également un dossier incomplet.**

Tous les membres de la Commission, le Service Activités de la FSCF et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En espérant vous compter très nombreux, nous vous prions de croire, cher Ami(e), à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Alexandre DRUAULT

Responsable de la Commission Nationale
de Tir à l'Arc.

Questionnaires administratifs

1. PRE-INSCRIPTION ARCHERS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

2. PREVISIONS ARCHERS INDIVIDUELS

Soyez le plus proche de la réalité. **Ne pas indiquer les remplaçants !**

	Classique	Poulies		Classique	Poulies
Benjamin			Junior Femme		
Benjamine			Junior Homme		
Minime Fille			Femme		
Minime Garçon			Homme		
Cadet			Vétéran Femme		
Cadette			Vétéran Homme		
			Super Vétéran Femme		
			Super Vétéran Homme		

**Fiche à retourner obligatoirement par mail
avant le 24 avril 2022 à la Commission Nationale.**

3. PRE-INSCRIPTION REPAS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Nombre d'archers	
Nombre d'accompagnateurs	

4. PRE-RESERVATION DES REPAS

Indiquez le nombre total : archers et accompagnateurs

Samedi midi 15€	Samedi soir 18€	Dimanche midi	
		15€ (normal)	13€ (réduit, jeune)

Repas sans porc et végétarien possibles.

Dimanche midi : repas servi sur assiette avec possibilité de quantités plus petites (pour jeunes par exemple)

**Fiche à retourner par mail ou courrier
à l'Organisateur avant le 24 avril 2022**

Questionnaires techniques

5. ENGAGEMENT SAISON 2021-2022

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email (envoi pas de tir et résultats) :

Période d'inscription du 1^{er} au 31 mai 2022

Droit d'engagement à joindre obligatoirement au présent imprimé :

	Quantité	Inscription Binôme (30€)		Montant Total
		Part Fédérale (FSCF)	Part Organisateur (Villereversure)	
Binôme		10,00€	20,00€	
La part Fédérale est à envoyer à la FSCF (chèque à l'ordre de la FSCF) 50% de la part organisateur est à envoyer à l'organisateur en même temps que l'acompte des repas (chèque à l'ordre de l'Espérance Révermontoise).				Part fédérale :
Somme restant due , à régler à l'Organisateur à l'accueil dès votre arrivée (Montant total – part fédérale – 50% part organisateur versée)				50% organisateur :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte par la présente.

A : le 2022

Signature du président de l'association,

L'inscription à la compétition ne sera validée qu'après retour du dossier complet (feuille engagement avec droits d'engagements, liste des archers avec arc et catégories, attestations participations CR, CD ou CNH). Tout dossier incomplet ou erroné sera immédiatement retourné à son expéditeur et l'inscription mise en attente.

Catégorie 2022

Jeunes

Benjamine	BF	Nés(e) après le 31 décembre 2009
Benjamin	BH	
Minime Fille	MF	Nés(e) entre le 01 janvier 2008 et le 31 décembre 2009
Minime Garçon	MH	
Cadette	CF	Nés(e) entre le 01 janvier 2005 et le 31 décembre 2007
Cadet	CH	

Adultes

Junior Femme Classique	JFCL	Nés(e) entre le 01 janvier 2002 et le 31 décembre 2004
Junior Femme Poulies	JFAP	
Junior Homme Classique	JHCL	
Junior Homme Poulies	JHAP	
Femme Classique	FCL	Nés(e) entre le 1er janvier 1972 et le 31 décembre 2001
Femme Poulies	FAP	
Homme Classique	HCL	
Homme poulies	HAP	
Vétéran Femme Classique	VFCL	Nés(e) entre le 1er janvier 1957 et le 31 décembre 1971
Vétéran Femme Poulies	VFAP	
Vétéran Homme Classique	VHCL	
Vétéran Homme Poulies	VHAP	
Super Vétéran Femme Classique	SVFCL	Nés(e) avant le 1er janvier 1957
Super Vétéran Femme Poulies	SVFAP	
Super Vétéran Homme Classique	SVHCL	
SuperVétéran Homme Poulies	SVHAP	

Les archers devront être obligatoirement en possession d'une licence AC ou AM avant le 1^{er} Janvier 2022.

Seules les catégories ayant au minimum 4 participants seront récompensées. Les catégories ayant moins de 4 archers seront regroupées.

6. FORMULAIRE INSCRIPTION BINOME ADULTE

Nom de l'association :

Nom et prénom du représentant de l'association :

Titulaires

	Nom et Prénom	N° de licence	Date de naissance (JJ / MM / AAAA)	Arc	Catégorie (suivant le règlement)
Binôme 1					
Binôme 2					
Binôme 3					
Binôme 4					
Binôme 5					
Binôme 6					
Binôme 7					
Binôme 8					
Binôme 9					
Binôme 10					

Binôme 11					
Binôme 12					
Binôme 13					
Binôme 14					
Binôme 15					

Remplaçants

1					
2					

7. FORMULAIRE INSCRIPTION BINOME JEUNE

Nom de l'association :

Nom et prénom du représentant de l'association :

Titulaires

	Nom et Prénom	N° de licence	Date de naissance (JJ / MM / AAAA)	Arc	Catégorie (suivant le règlement)
Binôme 1					
Binôme 2					
Binôme 3					
Binôme 4					
Binôme 5					
Binôme 6					
Binôme 7					
Binôme 8					

Remplaçants

1					
2					

8. CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF : EQUIPE ADULTE

A remettre le jour de la compétition, ne pas envoyer à la FSCF

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	

9. CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF : EQUIPE JEUNE

A remettre le jour de la compétition, ne pas envoyer à la FSCF

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

10. ACCREDITATIONS ENTRAINEURS

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

Il n'est autorisé qu'un seul entraîneur par équipe de 4 archers.

Toute équipe non complète peut quand même avoir un entraîneur (exemple : un binôme seul).

Les entraîneurs en possession d'une licence au 1^{er} Janvier 2022 seront acceptés.

Seuls les entraîneurs inscrits au préalable auront accès au terrain.
Ils devront être en tenue de leur club.

11. AIDE AUX ASSOCIATIONS *

A renvoyer impérativement **avant le 1^{er} juin 2022** avec les questionnaires techniques à la FSCF. (Après cette date, aucune demande ne sera plus prise en compte)

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Déplacement depuis à VILLEREVERSURE

* Ces aides ne concernent que les associations qui participent à des manifestations nationales dédiées aux JEUNES ou à des manifestations pour lesquelles de jeunes participants sont présents (moins de 18 ans).

Le minimum kilométrique pris en compte est de 50 km entre le siège social de l'association et le lieu de la compétition

Les versements ne sont effectués que lorsque le montant total dû est supérieur à 25 €. Les montants inférieurs restent acquis à la fédération et ne sont donc pas redistribués sur les autres associations.

Le calcul se fait pour toutes les associations concernées par cette limite kilométrique sur lesquelles on distribue le montant global de l'aide accordée.

Important : Joindre obligatoirement un R.I.B.

(Toute demande non accompagnée d'un RIB ne sera pas prise en compte et aucun rappel ne sera fait)

Réservé à la Fédération, ne pas remplir.

Distance kilométrique : Kms (*données issues de Mappy ou ViaMichelin*)

Nombre de tireurs présents : (*figurant sur le palmarès*)

Montant viré à l'association : €

12. RESERVATION DES REPAS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Repas	Tarif	Quantité	Montant global
Samedi midi	15 €		
Samedi soir	18 €		
Dimanche midi (Assiette normal)	15 €		
Dimanche midi (Assiette réduite, jeunes)	13 €		
Archer sans repas (Frais Organisateur)	5 €		
Total			

Arrhes à joindre à la réservation, soit 50 % du montant total	
Somme restant due , à régler à l'accueil dès votre arrivée (n'oubliez pas de rajouter la part organisateur inscriptions)	

**Fiche à retourner par courrier
à l'Organisateur avant le 5 juin 2022**

Accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de : Espérance Révermontoise
IMPORTANT : Seuls les désistements ou modifications signalés PAR ECRIT ou EMAIL, avant le **10 juin 2022**, seront pris en compte. Au-delà de cette date, les arrhes versées ne seront pas remboursées.

Programme

Samedi 2 juillet 2022

- **8h30-9h30** : Accueil et contrôle des licences - *salle de la cantine*
- **9h30-9h45** : Réunion des capitaines d'équipe - *salle des fêtes*
- **10h00** : Mise en place des délégations et cérémonie d'ouverture du C.N.E., mot d'accueil du président du club de VILLEREVERSURE
- **10h15** : Contrôle du matériel sur le pas de tir par les arbitres
- **11h** : Repas
- **12h00** : Echauffement sur cible à la distance pour tous les archers
- **12h30** : Début du tir couleur pour tous les archers (**30 volées comptées**) avec une pause de 15min toutes les 10 volées
- **18h30** : Fin théorique des tirs
- **19h30** : Repas avec apéritif servi à table offert par le club, podium du C.N.H.
- **Durant le repas** : Vérification des résultats de la journée par les capitaines d'équipe, animation surprise
- **23h00** : Fin de la soirée

Dimanche 3 juillet 2022

- **8h30** : Echauffement sur cible à distance
- **9h00** : Début des tirs pour tous les archers (**15 volées comptées**)
- **11h15** : Fin théorique des tirs
- **11h50 / 12h10** : Vérification des résultats par les capitaines d'équipe sur le site de compétition (horaire impératif)
- **12h30** : Discours officiels et palmarès sur le site de la compétition en extérieur
- Aux environs de **13h30** apéritif offert par la mairie en extérieur
- **Repas à l'issue de la cérémonie**
- Départ des archers à l'issue de la cérémonie de clôture.

Partie organisateur

Mot de bienvenue



A l'occasion des 30 du club, fondé par Dominic Fillardet, l'Espérance Revermontoise, 45 licenciés cette saison, renouvelle le défi d'organiser le championnat de Tir à l'Arc de la Fédération Sportive et Culturelle de France 2022.

Le village de Villereversure dans l'Ain, aux contreforts du Revermont, des paysages variés mêlant vallons, montagnes, rivières et cascades, vous accueille pour un second championnat d'été, 10 ans après une première expérience pleine de succès.

Ce week-end des 02 et 03 Juillet 2022 marquera le retour des compétitions en extérieur qui nous manquent tellement.

Notre fédération a une devise. La devise des 3A, pour Accueil, Ambiance et Amitié. Notre club a à cœur de tout faire pour appliquer cette devise si prometteuse de retrouvailles et de joie compte-tenu des événements que nous connaissons tous ces dernières années.

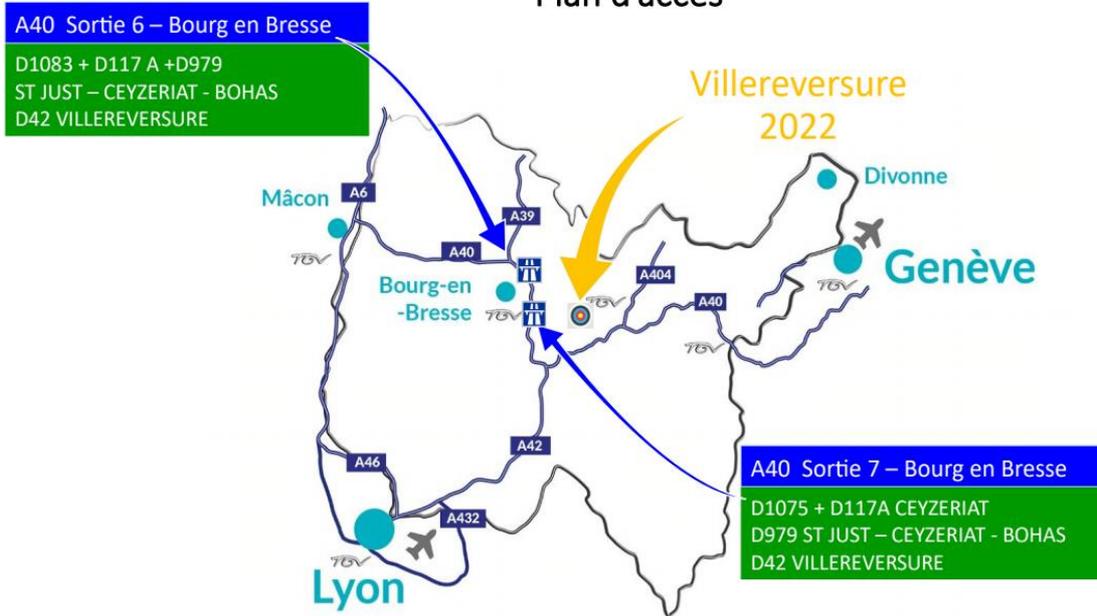
La commune, portée depuis peu par son nouveau maire, M. Jordan Girerd, s'associe à notre club pour vous accueillir nombreux et faire de ce week-end une compétition de qualité mais aussi une fête, en espérant un temps clément pour ce tir en extérieur.

Bonne compétition à vous tous.
Sportivement votre.

Le Président de l'Espérance Revermontoise,
Didier Millet

Plan de VILLEREVERSURE

Plan d'accès



Liste des Hébergements



Championnat National FSCF de Tir à l'Arc

VILLEREVERSURE – 2 et 3 juillet 2022

HEBERGEMENTS



HOTELS

IBIS BUDGET www.etaphotel.com	Zac Des Belouses, 409, avenue de Parme 01000 Bourg en Bresse	Tél. : 08 92 70 12 63	A partir de 52 €
Hotel ibis Bourg Jasseron/Teyssonge	610 Allée Bresse Revermont, D936, 01250 Jasseron	Tel : 04 74 22 30 80	
HOTEL IBIS	6, rue du Moulin de Brou 01000 Bourg en Bresse	Tél. : 04 74 22 52 66	A partir de 49 €
HOTEL Kyriad https://bourg-en-bresse.kyriad.com/fr-fr/	18 rue des Dimes 01000 Bourg en Bresse	Tél. : 08 92 23 48 13	A partir de 77 €
Hotel ALYS Bourg en Bresse Ekinox Parc Expo	Chem. du Petit Seillon, 01250 Montagnat	Tél. : 04 74 22 60 23	A partir de 56 €
Hôtel Première Classe Bourg En Bresse	105 Imp. des Certines, 01250 Montagnat	Tél. : +04 74 23 76 61	A partir de 40 €
L'EMBELLIE embellietreffort@aol.com	Place du Champ de Foire 01370 Treffort Cuisiat	Tél. : 04 74 42 35 64	A partir de 56 €
Hôtel LE CHAMBOD	16 route de Neuville 01250 Hautecourt	Tél. : 04 74 51 80 72	

GITES – CHAMBRES D'HOTES-CAMPING

KSANDER Paulette Gîtes ruraux	Chevignat 01370 Courmangoux	Tél. : 04 74 51 54 34	
GITE DU MONT MYON	Chemin des Vergers 01370 Pressiat	Tél. : 04 74 51 58 67	
Maison Souriau	117 Rte de la Fruitière, 01250 Ramasse	Tel : 04 74 22 48 95	A partir de 60 €
L' Agnoblens- CHAMBRE D'HOTES,	150 Rte du Boissonnet, 01250 Villereversure	Tél. : 04 74 30 60 50	A partir de 51€
Gite le Chateau	237 Route Bourg, 01250 Bohas- Meyriat-Rignat	Tel : 06 16 15 62 75	
CAMPING DE L'ILE CHAMBOD	Chambod 01250 Hautecourt-Romanèche	Tél. : 04 74 37 25 41	
CAMPING de MEILLONNAS	La Razza 01370 Meillonas	Tél. : 04 74 42 32 42	
CAMPING MUNICIPAL de TREFFORT	La Grange du Pin 01370 Treffort-Cuisiat	Tél. : 04 74 51 34 14	

- Cette liste n'est pas exhaustive,
- Tous les hôtels sont à moins de 30 minutes de VILLEREVERSURE
- Pour plus de renseignements contacter l'office de tourisme de BOURG EN BRESSE au 04 74 22 49 40 ou sur bourgensedestinations.fr
- Si vous recherchez des grands gîtes, rendez vous sur les sites de référencements (Gîtes de France, AirBNB)

Plan du site

Plan des installations



Dispositions Particulières

Tout le site est regroupé en un seul pôle sur un rayon de 100 mètres.

L'accueil et la réunion des capitaines se dérouleront à la salle des greffes

Le repas du samedi midi a lieu à la salle des fêtes de Villereversure

Les repas du samedi soir et du dimanche midi auront lieu à la salle des fêtes de Villereversure

Les menus sont prévus sans porc et végétarien sur demande.

- Prévoir un chèque de caution de 10 € pour les dossards (sous enveloppe au nom de votre association)
- Un reçu pour les repas sera remis au responsable du club au retour des dossards
- Les clubs sont invités à amener leur drapeau (un par association) ou celui de leur région
 - Présentation des équipes avec leur drapeau à la cérémonie d'ouverture
 - Les drapeaux seront fixés sur la main courante derrière les abris des archers.
- Les remplaçants pourront tirer s'ils le souhaitent, dans les mêmes conditions que le concours sous réserve de places disponibles sur les cibles.
- Sur toute la zone du pas de tir (terrain de foot) il est interdit de :
 - fumer (tabac et cigarettes électroniques). Une zone « fumeur » sera à disposition près de la buvette.
 - consommer de l'alcool
 - planter quoique ce soit (parasol, drapeau ...etc...)
- Les animaux, même tenus en laisse, sont interdits dès l'entrée du stade de Villereversure.
- Dans le cadre du développement durable l'Espérance Revermontoise s'engage à
 - faire le tri sélectif (plastique/carton, verre, autres déchets)
 - récupération des bouchons en plastique. Je vous invite dès maintenant à en collecter un maximum et de nous les amener lors de votre venue.



Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr